

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2024_036

L'an deux mille vingt quatre, le deux décembre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 26 novembre 2024, conformément à la loi.

OBJET :

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Jean-Luc LEFEBVRE

COMMISSION 3 - FAMILLE

SENIORS

*Octroi des subventions
aux associations
œuvrant en faveur du
maintien à domicile*

Ont donné pouvoir :

Arnaud HOTTIN, procuration à Luc FOUTRY
Cathy POIDEVIN, procuration à Marie CIETERS
Régis BUE, procuration à Bernadette SION
Ludovic ROHART, procuration à Jean-Louis DAUCHY
José DUHAMEL, procuration à Didier DALLOY
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 26

Procurations : 6

Nombre de votants : 32

Absents excusés :

Sylvain CLEMENT, Thierry BRIDAULT, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 2 décembre 2024

Délibération BC_2024_036

COMMISSION 3 - FAMILLE

SENIORS

Octroi des subventions aux associations œuvrant en faveur du maintien à domicile

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC_2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer les subventions,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

La Communauté de communes Pévèle Carembault souhaite promouvoir la qualité de vie à domicile pour les seniors de son territoire.

En 2024, la collectivité a dédié 10 000 € à la formation des aides à domicile, et souhaite poursuivre son soutien aux associations qui œuvrent en faveur du maintien à domicile des personnes âgées du territoire.

La commission Famille a procédé à l'étude des demandes des associations ayant remis un dossier complet.

Les tableaux correspondant à l'analyse des demandes de subventions, et à l'évolution des demandes de subventions sont annexés à la présente délibération.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 31 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

Abstention(s) :

Pascal DELPLANQUE

- ***De voter la subvention d'un montant total de 41 073,50 € au profit des associations qui œuvrent en faveur du maintien à domicile, selon la répartition ci-dessous :***
 - ***ADMR de Cysoing : 3 000 €***
 - ***ADMR de Templeuve-en-Pévèle : 4 000 €***
 - ***ADMR de Nomain : 2 000 €***
 - ***Anasopem : 6 000 €***
 - ***Soins & Santé : 4 100 €***
 - ***Eollis : 21 973,50 €***
- ***Et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président, Luc FOUTRY

	Subvention 2022 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2021	Subvention 2023 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2022	Subvention 2024 demandée	Subvention allouée	Compte de résultats au 31/12/2023
Eollis	21 094,80 €	21 094,80 €	Excédent : 8 367,15 € Trésorerie : 556 240,45 €	21 973,50 €	21 973,50 €	Déficit : 7 388 € Trésorerie : 548 851 €	21 973,50 €	21 973,50 €	Déficit: 25 854 € Trésorerie : 663 880 €
Anasopem	12 000,00 €	12 000,00 €	Excédent de 30 720,60 € Trésorerie : 217 869,04 €	15 000,00 €	12 000,00 €	Excédent de 5 141,37 € Trésorerie : 132 676,02 € (fonds propres) + 798 697 € (livrets) = 931373 €	16 000,00 €	6 000,00 €	Excédent de 189 083 € Trésorerie : 1 410 957 €
ADMR de Templeuve	4 500,00 €	4 500,00 €	Déficit de 22 420 € Trésorerie de 31 621 €	6 000,00 €	5 200,00 €	Déficit de 31 314 € Trésorerie : 2 325 €	Non chiffrée	4 000,00 €	Excédent : 3 959 € Trésorerie : 44 760 €
ADMR de Fretin	2 000,00 €	2 000,00 €	Déficit de 3 223 € Trésorerie de 107 820 €	1 780,00 €	1 500,00 €	Déficit de 34 552 € Trésorerie de 101 870 €	Pas de demande	0,00 €	
ADMR de Cysoing	8 400,00 €	8 400,00 €	Excédent de 3 143 € Trésorerie de 52 842 €	4 500,00 €	4 000,00 €	Déficit : 5 792 € Trésorerie : 57 368 €	Non chiffrée	3 000,00 €	Excédent : 67 270 € Trésorerie : 95 984 €
ADMR de Nomain	Pas de demande chiffrée	5 000,00 €	Déficit de 14 334 € Trésorerie de 516 280 €	10 000,00 €	8 300,00 €	Déficit de 59 687 € Trésorerie = 427 770 €	10 000,00 €	2 000,00 €	Excédent de 50 873 € Trésorerie = 389 962 €
Soins & Santé	Pas de demande	Pas de demande	x	Non chiffrée	x	Déficit de 17 000 € Trésorerie de 526 000 €	5 647,00 €	4 100,00 €	Déficit de 36 000 €
TOTAL	47 994,80 €	52 994,80 €		59 253,50 €	52 973,50 €		53 620,50 €	41 073,50 €	

Rappel des critères d'attribution - dossier de subvention mis en place en 2023 :

- Intérêt local : *volume d'activité, nombre d'heures, % salariés du territoire*
- Santé financière: *capacité d'auto-financement, situation de la Trésorerie (note en cas de déficit), partenaires*
- Nature du projet : *plus-value pour les seniors du territoire, caractère innovant, reproductible, pérennisation, adaptation à l'évolution du contexte*
- Dimension environnementale : *proximité géographique salarié / bénéficiaire, achats éco-responsables, indemnité de déplacement en cas de mobilité douce, etc.*

Bilan des demandes de subventions 2024

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le 04/12/2024
 Rappel activité 2022 et
 ID : 059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE



	Demande de subvention 2024	Activité 2023	Bilan financier 2023	subvention attribuée en 2023
--	----------------------------	---------------	----------------------	------------------------------

<p>Eollis :</p> <p><u>Dossier complet :</u></p> <p><u>Soutien au CLIC définit à hauteur de 0,30 € par habitant</u></p>	<p><u>Subvention demandée :</u> 21 973,50 €</p> <p>Cotisation à hauteur de 0,30 €/hbt</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 21 973,50 €</p>	<p><u>Activité du CLIC :</u> 247 dossiers niveau 1 (Relais Autonomie), 303 dossiers niveau 2 et 69 dossiers niveau 3 en 2023 sur le territoire ; soit un total de 619 dossiers.</p> <p><u>ERC :</u> 88 nouveaux dossiers sur le territoire de la CCPC</p> <p>Appui de compétences spécifiques : 15 dossiers à un ergothérapeute</p>	<p>Déficit de 25 854 €</p> <p>Trésorerie : 663 880 € au 31/12/2023</p>	<p>Déficit de 7 388 €</p> <p>Trésorerie : 764 726 € au 31/12/2022 (548 852 € de fonds propres)</p> <p><u>Activité du CLIC :</u> 249 dossiers niveau 1 (Relais Autonomie) 398 dossiers niveaux 2, 3 et 4 en 2022 sur le territoire</p> <p><u>ERC :</u> 91 nouveaux dossiers sur le territoire de la CCPC</p> <p>3 services transférés au DAC à compter du 1/08/22 :</p> <p><u>Réseau de santé gériatrique :</u> 52 dossiers suivis en 2022 sur la CCPC</p> <p><u>Réseau de soins palliatifs :</u> 38 dossiers sur le territoire de la CCPC</p> <p><u>MAIA :</u> 66 dossiers suivis sur le territoire.</p> <p>Appui de compétences spécifiques : 4 dossiers confiés à un assistant social et 33 dossiers à un ergothérapeute</p> <p>21 973,50 € en 2023</p>
<p>Anasopem (leur territoire d'intervention englobe TOUTES les communes de la CCPC)</p>	<p><u>Subvention demandée :</u> 16 000 €</p> <p>4 fiches projet :</p>	<p>98 371 heures de prestations aux domiciles de 692 bénéficiaires sur la CCPC (sur</p>	<p>Excédent de 189 083 €</p> <p>Trésorerie : 1 410 957 €</p>	<p>Excédent de 5 141,37 €</p> <p>Trésorerie : 931 373 € (dont 132 676,02€ disponibilités et</p>

Bilan des demandes de subventions 2024

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le



Rappel activité 2022 et
ID : 059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE

	Demande de subvention 2024	Activité 2023	Bilan financier 2023	subvention attribuée en 2023
--	----------------------------	---------------	----------------------	------------------------------

<p>Pièces déjà transmises : statut, RIB, liste des membres du Bureau, n° Siret En 2022 : 30 communes sur les 38.</p> <p><u>2024 : ouverture antenne à Ostricourt au 93 rue Florent Evrard (2 responsables de secteur + 1 lieu de vie pour les aides à dom)</u></p>	<p>1/ Evènement/recrutement/SB et ouverture antenne coût 7 000 € / aide PC 2000 € (forum, PO : temps de travail et frais impression) Subvention proposée : 2 000 €</p> <p>2/Service d'astreinte tél 7j/7, coût 19 000 € sub PC de 4 000 € Subvention proposée : 4 000 €</p> <p>3/Télégestion : 31 000 €/an ; aide PC 5 500 € Projet non retenu (fonctionnement récurrent, n'est pas de l'ordre du projet)</p> <p>4/Accompagnement, tutorat, formation, conditions de travail : 1 sem de formation nvl embauches (binôme = 4500 €) et local salle de pause, cuisine + 2 salles de formation équipées. Pour les salles 6500€ aide du Département qui sera intégralement fi par CD59 en 2024. Coût salaires formateurs environ 20 000 € par an Aide PC : 4 500 € Projet non retenu, action de la CCPC en faveur de la formation</p> <p><u>Subvention totale demandée :</u> 16 000 €</p>	<p>un total de 118723 heures). 68 salariés résident sur le territoire de la CCPC (sur un total de 140 salariés). Difficultés de recrutement, accentuées en milieu rural. Attractivité : travail 1 WE/3 contre souvent 1 WE /2 dans les autres services, local avec salle de pause et cuisine, blouse Anasopem Axe de formation avec Eollis + salles de formation louées et équipées par l'Anasopem, souhait de former en interne (vers la labellisation de la formation), Aide du CD59 (appel à dotation qualité : attribution sub pour 3 ans)</p>	<p>Montant 2023 charges de personnel : 3 146 017 €</p>	<p>798 697 € de livrets) 107 221 heures de prestations aux domiciles de 699 bénéficiaires sur la CCPC (sur un total de 126877 heures et 840 bénéficiaires). 75 salariés résident sur le territoire de la CCPC (sur un total de 137 salariés). Difficultés de recrutement, accentuées en milieu rural. Attractivité : travail 1 WE/3 contre souvent 1 WE /2 dans les autres services, local avec salle de pause et cuisine, blouse Anasopem Axe de formation avec Eollis + salles de formation louées et équipées par l'Anasopem, souhait de former en interne (vers la labellisation de la formation), Aide du CD59 (appel à dotation qualité : attribution sub pour 3 ans) 12 formations et 757 heures de tutorat en 2022 à destination de 121 salariés Sub : 12 000 € en 2023 – 500 € pour le soutien aux actions de recrutement et actions avec les bénéficiaires, 3500 € pour le service</p>
--	---	---	--	--

Bilan des demandes de subventions 2024

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le 04/12/2024
 Rappel activité 2022 et
 ID : 059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE



	Demande de subvention 2024	Activité 2023	Bilan financier 2023	subvention attribuée en 2023
	<p><u>Subvention totale proposée :</u> 6 000 €</p>			<p><i>d'astreinte, 5 000 € pour les frais de télégestion, 3000 € pour la formation.</i></p>
<p>ADMR de Templeuve <i>(Attiches, Avelin, Bersée, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Cobrieux, Ennevelin, Genech, Louvil, Mérignies, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Templeuve, Tourmignies)</i></p> <p><i>Interventions également sur Herrin, La Neuville, Orchies Ostricourt, Phalempin Pont-à-Marcq, Thumeries, Wahagnies</i></p>	<p><u>Subvention demandée :</u> Non chiffrée Nouveaux logiciels (Tracéo pour la traçabilité des contacts, Qualinéo pour le suivi des réclamations, Vitalis pour accès données Etat) Equipes autonomes coût 4 500 €, modernisation 1 700 €.</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 4 000 €</p>	<p>29088 heures auprès de 258 bénéficiaires (pas le détail sur la CCPC)</p> <p>37 salariés</p> <p>Charges de personnel : 765 112 € (moyenne mensuelle = 63 759 €)</p>	<p>Excédent : 3 959 € Trésorerie : 44 760 €</p>	<p>Déficit de 31 314 € Trésorerie : 2 325 € 28964 heures auprès de 240 bénéficiaires (pas le détail sur la CCPC)</p> <p>33 salariés résident sur le territoire Pévèle Carembault (sur 36 au total) CPOM qualité 18 151 € en 2022 Sub Avelin : 210 € ; CARSAT : 1600 € ; CNAS : 420 €</p> <p>Subvention = 5 200 €</p>
<p>ADMR de Cysoing <i>(Bachy, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cysoing, Mouchin et Wannehain)</i></p> <p><u>Dossier complet 10/10/23 : 2 projets présentés</u></p>	<p><u>Subvention demandée :</u> Non chiffrée Nouveaux logiciels (Tracéo pour la traçabilité des contacts, Qualinéo pour le suivi des réclamations, Vitalis pour accès données Etat), modernisation 1 700 €, accueil d'une apprentie RQTH (2400 €).</p> <p><u>Subvention proposée :</u> 3 000 €</p>	<p>21 637 heures effectuées auprès de 165 bénéficiaires (pas détail CCPC)</p> <p>28 salariés</p> <p>Charges de personnel : 505 288 € (soit 42 107 € / mois)</p>	<p>Excédent : 67 270 € Trésorerie : 95 984 €</p>	<p>Déficit : 5 792 € Trésorerie : 57 368 €</p> <p>20 797heures effectuées auprès de 165 bénéficiaires (pas détail CCPC) 16 salariés résident sur le territoire Pévèle Carembault (sur 22 au total).</p> <p>Sub = 4 000 €</p>
<p>ADMR de Nomain (Aix-lez-</p>	<p><u>Subvention demandée :</u></p>	<p>61 565 heures effectuées</p>		<p>Déficit de 59 687 €</p>

Bilan des demandes de subventions 2024

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le

04/12/2024 

Rappel activité 2022 et

ID : 059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE

	Demande de subvention 2024	Activité 2023	Bilan financier 2023	subvention attribuée en 2023
Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bersée Beuvry-la-Forêt, Bouvignies, Coutiches, Landas, Nomain, Orchies, Saméon, Templeuve-en-Pévèle, Thumeries)	10 000 € Subvention proposée : 2 000 €	auprès de 409 bénéficiaires du territoire de la CCPC (sur un total de 89 068 heures auprès de 598 bénéficiaires) 61 salariés résident sur la CCPC (sur les 110 salariés de l'association)	Excédent de 50 873 € Trésorerie = 389 962 €	Trésorerie = 427 770 € 61 126 heures effectuées auprès de 444 bénéficiaires du territoire de la CCPC (sur un total de 89 797 heures auprès de 588 bénéficiaires) 66 salariés résident sur la CCPC (sur les 122 salariés de l'association) 62 salariés résident sur la CCPC Subvention = 5 000 €
Soins & Santé	Projet 1 : 3 000 € Mobilier pour la salle polyvalente pour les salariés et pour les patients / usagers : salle de formation, d'analyse de pratiques, accueil du Comité Vie sociale Projet 2 : 2 647 € Mise à dispo vélo électrique pour les équipes (Bachy et Phalempin) Subvention proposée : 4 100 €	11 708h auprès de 60 bénéficiaires dans le cadre du SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)	Déficit de 36 000 €	Déficit de 17 000 € Trésorerie de 526 000 € au 31/12/22
TOTAL	Total 2024 = 41 073,50 €			Total 2023 = 52 973,50 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2024_036
Objet :	Octroi des subventions aux associations oeuvrant en faveur du maintien à domicile
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE-1-1_0.xml	text/xml	905 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2024_036 _ Octroi des subventions aux associations __uvrant en faveur du maintien __ domicile.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20241202-BC_2024_036-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	470.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 décembre 2024 à 11h41min27s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 décembre 2024 à 11h41min33s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	4 décembre 2024 à 11h41min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 décembre 2024 à 11h43min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 décembre 2024 à 12h02min49s	Reçu par le MI le 2024-12-04